

l'essentiel!

du SYBERT

LA LETTRE D'INFORMATION DU SYBERT

EDITORIAL

La gestion des déchets est une activité s'appuyant sur des équipements, des équipes... et surtout des citoyens!

Elle génère une dynamique économique, environnementale et sociale, mais également une dépense pour les ménages. Conscient de la fragilité financière des ménages en ces temps de crise, le SYBERT s'attache à limiter les contributions qu'il appelle à ses adhérents, de sorte à ce que ceux-ci puissent également maîtriser le montant de la redevance.

Ainsi, bien qu'ayant répondu à de nouvelles exigences réglementaires et fortement développé ses activités et ses équipes, les contributions ramenées à l'habitant ont augmenté de moins de 2% par an entre 2008 et 2012. Depuis 2013 et pour 2014 encore, elles baissent!

Ceci a été possible grâce à un travail de maîtrise des dépenses de fonctionnement, de recherche de recettes supplémentaires et des actions à la pointe en France et en Europe. Ainsi, la part des contributions des adhérents dans les recettes de fonctionnement a fortement baissé.

Le mandat qui commence amène le SYBERT à reprendre un travail de prospective afin d'intégrer les enjeux à venir et d'envisager des scénarii possibles d'évolution de la structure et des activités.

Plus que jamais, nous devons anticiper afin de pouvoir choisir pour l'intérêt général de notre territoire.

Jean-Marc BOUSSET

1^{er} Vice-président du SYBERT en charge des finances

ACTUALITÉS

Waste on a diet* : visite de la commission européenne

Les 7 & 8 octobre dernier, des fonctionnaires de la Commission européenne ont profité des deux ans du projet européen du SYBERT pour venir apprécier l'avancement de ses actions. Au programme : visites de terrain (chalet de compostage, logis 13 éco, déchetterie...) et discussions autour de la progression et de l'avenir du projet. Suite à cette visite, le projet semble être en voie de réussite.



Prochaine réouverture de la déchetterie des Tilleroyes

Depuis le 8 septembre dernier, la déchetterie de Besançon-Tilleroyes connaît d'importants travaux, obligeant sa fermeture durant trois mois. Le site est en cours de réaménagement complet afin d'améliorer l'accueil des usagers, d'intégrer des nouvelles réglementations et d'augmenter la capacité de stockage des déchets. Réouverture programmée : le lundi 8 décembre.



Début des travaux de l'installation de tri-massification

Le SYBERT a décidé de construire une installation permettant de trier les encombrants issus des déchetteries pour en extraire la part valorisable. Ce projet intégré au programme européen du SYBERT *Waste on a diet** se concrétise avec le démarrage des travaux à la mi-septembre. Sa mise en service est prévue en juillet 2015. Cette future installation évitera l'enfouissement de 6 000 tonnes de déchets par an et créera une dizaine d'emplois locaux.

10^{ème} chalet de compostage

Le 22 Octobre dernier, le SYBERT a inauguré son 10^{ème} chalet de compostage. Situé rue de la Mouillère, cet équipement va permettre de valoriser les biodéchets des habitants du quartier et ainsi réduire le poids de leur poubelle grise. Ce chalet est ouvert deux fois par semaine pour accueillir la quarantaine de foyers déjà inscrits. Mais les personnes intéressées peuvent toujours se manifester lors des permanences.



* Les déchets au régime



FINANCES DU SYBERT : DES COÛTS MAÎTRISÉS POUR LES ADHÉRENTS ET LES HABITANTS

Les finances du Sybert

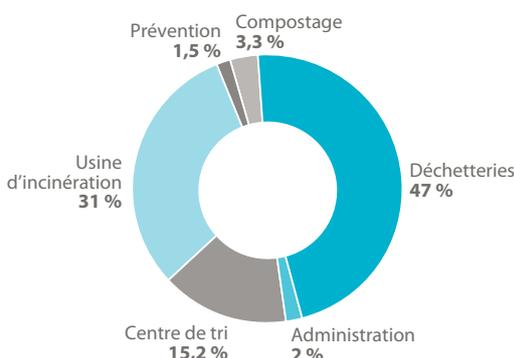
- 23 millions d'euros de budget en 2013
- Montant sollicité aux adhérents calculé à l'habitant et à la tonne
- Vente de matériaux et d'énergie : 21 % des recettes
- Baisse de la part des contributions des adhérents dans les recettes globales
- Contributions ramenées à l'habitants, hors collecte : 52,84€ (estimation pour 2014)
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Recherche de nouvelles recettes
- ...

Le SYBERT est un établissement public sans fiscalité propre. Ce sont donc les collectivités adhérentes qui contribuent essentiellement à son financement. Au vu des restrictions budgétaires actuelles et futures, le SYBERT s'attache à limiter ces appels à contributions en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement et en recherchant de nouvelles recettes. L'objectif final est de contenir les coûts facturés à l'habitant.

Un budget de 23 millions d'euros en 2013

Pour mener à bien ses différentes missions, le SYBERT a disposé en 2013 d'un budget de 23 millions d'euros. Il a ainsi dépensé 16,7 millions d'euros en fonctionnement et 5,9 millions en investissement.

RÉPARTITION DU BUDGET PAR ACTIVITÉ



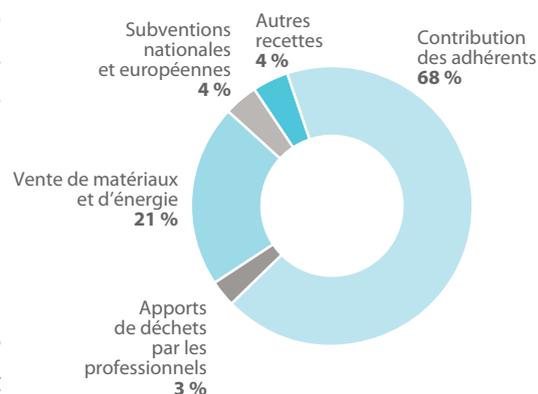
Les déchetteries, l'usine d'incinération et le centre de tri sont les activités qui pèsent le plus dans ce budget. S'en suit la compétence compostage, l'administration générale et la prévention.

Une maîtrise des sommes appelées aux adhérents

Le SYBERT finance ses activités grâce aux contributions de ses adhérents et à la perception de diverses recettes et subventions.

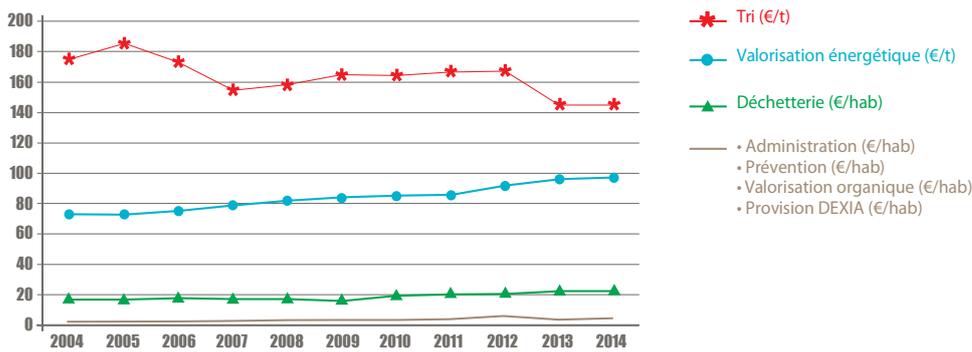
Le SYBERT facture donc ses prestations à ses adhérents via des appels à contribution. Le barème de ces contributions s'appuie sur deux modes

RÉPARTITION DES RECETTES



de calcul : soit à l'habitant pour financer les compétences administration générale, prévention, compostage et déchetteries, soit à la tonne pour le traitement des déchets par le centre de tri et l'usine d'incinération.

EVOLUTION DES TARIFS DU SYBERT (EN EUROS)



PART DES CONTRIBUTIONS DANS LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

2008	2009	2010	2011	2012	2013
80.6 %	85.3 %	80.2 %	76.5 %	71 %	68.7 %

En complément, le SYBERT perçoit des recettes grâce à la vente de matières et d'énergie provenant du centre de tri, des déchetteries et de l'usine d'incinération. Les professionnels sont également facturés pour leurs apports et contribuent ainsi aux recettes.

De plus, à travers la mise en œuvre de programmes national (programme local de prévention des déchets) et européen (projet Life+), le SYBERT bénéficie de subventions de la part de l'ADEME, du Conseil général du Doubs, de l'Union européenne. Il reçoit également des aides pour des projets bien spécifiques (ex : construction de l'installation de tri-massification, mise en place du contrôle d'accès des déchetteries, etc.).

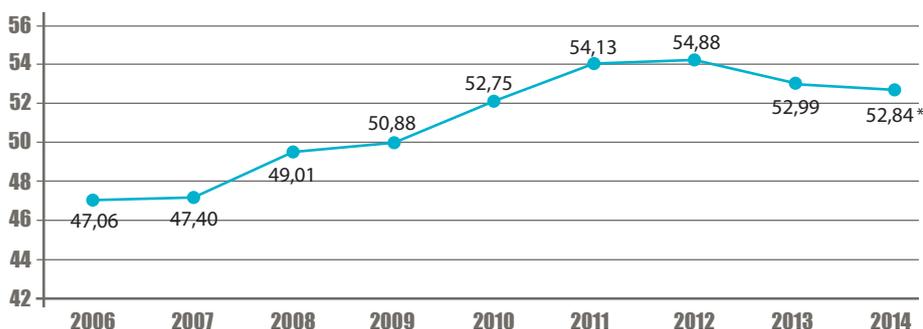
Depuis plusieurs années le SYBERT s'évertue à diversifier ses revenus afin de limiter la part des contributions

de ses adhérents dans ses recettes globales de fonctionnement. Ainsi, ces dernières années, celles-ci ont baissé, passant de 80% en 2008 à 68% en 2013.

Une facturation à l'habitant en-dessous de la moyenne nationale

Sur le territoire du SYBERT, la facturation aux habitants pour la gestion de leurs déchets oscille entre 70€ et 80€ par an/par habitant. Ce coût est en deçà de la moyenne nationale qui s'élevait déjà à 124€ en 2009. Toujours dans cette volonté de maîtriser les coûts supportés par l'habitant, entre 2008 et 2012 le SYBERT a seulement augmenté de 2% par an ses contributions ramenées à l'habitant (hors collecte). Et depuis 2013, elles diminuent.

EVOLUTION DES CONTRIBUTIONS DU SYBERT PAR HABITANT (EN EUROS)



* Estimation

Focus sur une mission du SYBERT : chargé des finances

La personne responsable des finances a un rôle pivot dans le bon fonctionnement du SYBERT.

Elle élabore les documents budgétaires (budget primitif, décisions modificatives) avec les élus, la direction et chaque responsable d'activité.

Elle assure l'exécution budgétaire (enregistrement des factures, mandatement, liquidation) en s'appuyant sur un agent d'exécution, pour environ 4 500 mandats et titres par an.

Afin de permettre un suivi des lignes de crédits, elle élabore et alimente des tableaux de bord de suivi.

Elle renseigne également un outil de comptabilité analytique, la matrice ComptaCoût® de l'ADEME, mise en ligne annuellement sur sinoe.org.

En fin d'exercice, elle prépare le compte administratif en collaborant avec les services de la Trésorerie pour une cohérence avec leur compte de gestion.

Elle a également en charge la gestion active de la dette, le suivi d'une ligne de trésorerie, la supervision de la gestion comptable du patrimoine, les déclarations de TVA, TGAP...

Sonia MENEGAIN, entrée dans la collectivité à la création du SYBERT, assure ce poste clé : «*La diversité et la richesse des tâches qui m'incombent me permettent d'avoir une bonne connaissance des finances de la fonction publique territoriale ; la polyvalence dans ce travail me plaît tout particulièrement.*»



GASPILLAGE ALIMENTAIRE : DES VIDÉOS POUR ADOPTER LES BONS GESTES

Fruits, laitages, viandes, œufs, pains, légumes... Chaque année, la poubelle d'un foyer français engloutit 50 kg d'aliments non consommés. Un gaspillage qui représente 500 € par an ! Face à ce constat, le SYBERT s'est associé aux syndicats de traitement des déchets de la région pour concevoir une web-série mettant en scène le quotidien d'une famille anti-gaspi (à la maison, au restaurant, dans une soirée entre amis...). Celle-ci sera diffusée à partir du 19 novembre sur le site du SYBERT (www.sybert.fr), à l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets (SERD).

En complément, le SYBERT organise un jeu-concours « anti-gaspi » ouvert à toutes les personnes habitant sur le territoire du Syndicat.

A GAGNER

- 🕒 un cours de cuisine avec Jocelyne Lotz-Choquart
- 🕒 un cours de fabrication de macarons avec Xavier Brignon
- 🕒 un repas pour 2 personnes dans un restaurant partenaire

Pour tenter de gagner, il suffit de se connecter sur le site internet du SYBERT www.sybert.fr, de visionner les vidéos et de répondre correctement à trois questions.



Découvrez le quotidien de la famille Trailleugaine sur www.sybert.fr et tentez de gagner des cours de cuisine.

LE CHIFFRE

61 000

DEMANDES DE BADGES ENREGISTRÉES

Depuis un an, il faut « badger » pour accéder aux déchetteries du SYBERT ! Ce système de contrôle d'accès permet d'identifier les personnes venant en déchetteries et ainsi appliquer les conditions d'accès selon la catégorie d'usagers à laquelle elles appartiennent (les ménages et les non-ménages).

Au 15 octobre, plus de 61 000 demandes de badges ont été enregistrées :

- ménages (particuliers) : 59 332 badges,
- professionnels : 1 124 badges,
- administrations : 202 badges,
- associations : 138 badges,
- collectivités : 247 badges,
- services : 17.

Un système informatique centralisé permet la compilation de l'ensemble des informations relatives à la fréquentation des déchetteries. Ces données seront prochainement exploitées afin d'entamer une réflexion globale sur la pertinence des horaires actuels d'ouverture des sites au public et sur les modalités pratiques de gardiennage.

Pour obtenir un badge d'accès aux déchetteries, il suffit de télécharger le formulaire d'inscription sur le site internet du SYBERT et de le retourner dûment rempli, accompagné des justificatifs demandés.

« L'essentiel du SYBERT » est une publication du Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets

La City - 4 rue Gabriel Plançon
25 043 BESANCON Cedex
Tél. 03 81 21 15 60
Fax. 03 81 21 15 61
www.sybert.fr

Directrice de publication :
Catherine THIEBAUT
Rédaction & conception : Elodie Geneste
Illustrations : Studio grenadine

Crédits photo : Jack VARLET - SYBERT

Novembre 2014